

Accompagnement en Innovation Sociale

En tant qu'entrepreneur, vous êtes constamment en quête d'innovation et vous mettez un point d'honneur à développer une « **entreprise durable** ».

Mais finalement, qu'entend-on par-là ? Comment votre entreprise s'intègre-t-elle dans son environnement ? Et quel est l'impact social et environnemental de votre activité ? A l'ère de l'entreprise collaborative, vous interrogez-vous sur vos pratiques en matière de gouvernance et de participation ? Comment adapter votre fonctionnement interne aux nouveaux modes de travail ?

✓ En quoi consiste notre accompagnement ?

Pour vous aider à répondre aux questions qui vous préoccupent, AGES vous propose un accompagnement organisé en deux phases :

- **Phase 1 = Diagnostic** de vos activités et identification des problématiques clés
- **Phase 2 = Recherche de solutions créatives** via une réflexion collective

Cet accompagnement vous est proposé dans le cadre d'un financement du Fonds Social Européen (FSE) portant sur l'innovation sociale en Wallonie. Il est dès lors **GRATUIT**.

✓ Quelques conditions

Cet accompagnement gratuit peut s'adresser à toute entreprise, sociale ou non, associations, groupement ou projet impliqué dans l'économie durable et/ou dans une démarche d'innovation sociale.

Certaines conditions complémentaires doivent être respectées :

- L'accompagnement mobilise au minimum trois collaborateurs (ressources internes ou externes à l'entreprise) dans les deux phases de travail. Le groupe de travail peut cependant varier en fonction des thématiques abordées.
- La durée de l'accompagnement collectif est de 6 à 10 demi-journées pour l'ensemble des deux phases (le nombre de demi-journées peut cependant être réduit si le groupe de collaborateurs impliqués est supérieur à 3). Ces séquences de travail peuvent s'étaler dans le temps, selon la disponibilité de l'entrepreneur et de ses collaborateurs.
- Les collaborateurs ou travailleurs mobilisés doivent être domiciliés en Wallonie et/ou le siège social de l'employeur est situé en Wallonie.

✓ Intéressé ?

Pour toute question ou pour solliciter cet accompagnement, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone au **04/227 58 89** ou par email avec Alexandre Greimers (**a.greimers@ages.be**) ou Grégory Dubois (**g.dubois@ages.be**). Pour mieux nous connaître, visitez notre site **www.creation-projet.be**.